



Les oubliés se rebellent

Par accord NAO du 22 mars 2021, notre DRH s'est engagée à faire, dans l'année, une étude relative aux rémunérations des salariés de la filiale Ociane Groupe Matmut (OGM!) sur la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020.

FO vous en avait informé par tract le 23 mars 2021.



Nous sommes en juillet 2021 et "Anne, ma sœur Anne ne vois-tu rien venir ?"

FO interpelle la Direction et demande l'ouverture d'une négociation dès début septembre 2021 sur le rattrapage des salaires d'Ociane.

Lors de la fusion en 2017, la Direction Matmut a été dans l'obligation de revoir les salaires d'Ociane à la hausse. Pourquoi ?



La Convention Collective Nationale des assurances de 1992 oblige l'employeur à appliquer des salaires supérieurs ou égaux au RMA (Rémunération Minimale Annuelle) de la classe dont dépend le salarié.

Pensez-vous qu'ils soient équivalents à ceux des salariés du Groupe Matmut à classe et ancienneté égales ?

Bien sûr que NON et nos collègues d'Ociane ont été bradés.

Que s'est il passé réellement lors de ce rapprochement ?

Seuls les syndicats et les élu(e)s en place chez Ociane à cette époque pourraient nous le dire... mais motus et bouche cousue.

Que leur a-t-on promis ou fait miroiter ?



N'étant pas un syndicat historique d'Ociane, **FO** ne peut obtenir aucun document concernant cette fusion qui pourrait nous aider à y voir plus clair et à avancer.

FO a donc, de son propre chef, demandé à nos nombreux collègues, anciens salariés d'Ociane, leurs bulletins de salaires anonymisés pour faire un comparatif à classe et ancienneté égales.

Qu'avons-nous constaté lors de notre enquête ?

Quelle stupéfaction : les différences mensuelles vont de 271 € à 1140 €.

FO a donné lecture de ces montants lors de la NAO 2021, surprenant la Direction et la majorité des autres organisations syndicales, sauf une qui émettait des doutes sur ces différences....

Le principe « à travail égal, salaire égal » consacré par le droit du travail oblige l'employeur à assurer la même rémunération aux salariés effectuant un même travail ou de valeur égale dans l'entreprise.

Mettez-vous à leur place !

Rappelez-vous le mariage raté avec AG2R la Mondiale !

Auriez-vous accepté de travailler à classe et ancienneté égale avec un salaire plus bas ?

Non ? C'est pourtant ce qui se serait passé si le divorce n'avait pas été prononcé.



Ces salariés, les oubliés, ne comprennent absolument pas d'être sous-payés pour le même travail effectué.

Nombre d'entre eux sont en grande souffrance psychologique, frustrés et de plus en plus démotivés et se sentent dévalorisés.

Depuis 2017, **FO** demande à nos collègues ex-Ociane de patienter, de monter en compétence pour acquérir le savoir-faire Matmut afin d'avoir assez d'arguments pour étayer le dossier et avoir une légitimité de revalorisation incontestable....

Chose faite maintenant plus de trois ans après la fusion.

Mais ils en ont assez d'attendre !

Afin d'éviter une action collective des salariés ex-Ociane, de plus en plus en colère contre le Groupe Matmut,

FO demande l'ouverture de négociations sur les salaires dès ex-Ociane dès début septembre 2021.



L'union faisant la force, **FO** invite les salariés ex-Ociane en poste en 2017 de nous envoyer par tout moyen à leur convenance leur bulletin de salaire du mois de décembre 2020 anonymisé mais en notant leur classe et leur ancienneté afin d'affiner le comparatif et de confirmer les résultats obtenus.

Nous vous en remercions.



“Un homme seul ne peut rien, il lui faut l'appui de ses semblables pour arriver là où il doit aller”

Victor-Lévy Beaulieu

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

www.fo-matmut.org – contact@fo-matmut.org

FO le syndicat des oubliés que FO n'oublie pas